



LE STATUT DE NORMALIEN ET L'ENGAGEMENT DÉCENNAL

Le concours d'entrée à l'ENS Rennes vous donne accès à une formation universitaire de haut niveau et le statut d'élève fonctionnaire stagiaire. Pour faciliter votre cursus et vos résultats, vous êtes rémunéré pendant votre formation. En contrepartie vous souscrivez un engagement décennal.

Vous vous engagez alors à exercer votre activité professionnelle dans les services de l'État, de ses établissements publics ou de ses entreprises nationales pendant dix ans (années d'études comprises).

De la même façon, vous vous engagez à informer annuellement l'ENS Rennes de votre situation professionnelle pendant la durée de l'engagement décennal.

Le contrat peut être interrompu. Si vous cessez votre scolarité avant son terme de votre fait ou si vous n'occupez pas d'emploi public à l'issue de votre scolarité, vous serez alors tenu de rembourser une partie des salaires perçus.

Ce montant est calculé sur la base des salaires perçus pendant votre scolarité et le temps de service public restant à accomplir.

THÉMATIQUE(S)

Admission

Mise à jour le 25 mai 2016

EN SAVOIR PLUS :

Le statut de normalien fonctionnaire stagiaire et l'engagement décennal

Le concours d'entrée à l'ENS Rennes vous donne accès à une formation universitaire de haut niveau et le statut de normalien.ne fonctionnaire stagiaire. Pour faciliter votre cursus et vos résultats, vous êtes rémunéré pendant votre formation. En contrepartie vous souscrivez un engagement décennal.

ADMIS(SIBLE)



Cet été, reste à la page !

Une page Facebook pour toi.

Logement, rentrée, vie étudiante, est-ce qu'il pleut tant que ça en Bretagne ?, ... des élèves te renseignent, te rassurent et te répondent sur la page Facebook : [AdmissiblesENS Rennes2018](#)

SUIVI DE L'ENGAGEMENT DÉCENNAL

[Remplir le formulaire](#)